

Le 27 mars 2018

Cher Monsieur,

Vous avez bien voulu me faire parvenir un courrier dans lequel vous faites état de votre mécontentement quant à l'annonce du Premier Ministre Edouard Philippe, de réduire à 80 km/h la vitesse maximum autorisée sur le réseau secondaire.

Si j'entends votre opposition et votre colère, je ne peux toutefois pas vous rejoindre sur le constat que vous faites selon lequel cette mesure serait « injuste et inefficace ».

De nombreuses études s'accordent à dire que dans tous les cas – alcool au volant, usages de stupéfiants, fatigue - la vitesse est un facteur aggravant et cause chaque année la mort de 3 600 de nos concitoyens, en blessant 75 000 autres, dont 25 000 très grièvement.

Cette décision n'est en aucun cas dirigée vers une population en particulier ou des territoires, il s'agit d'une mesure de sécurité publique qui vise à ne pas se résigner aux chiffres évoqués plus haut.

Par ailleurs comme vous le savez, le coût du changement de signalétique sera entièrement pris en charge par l'Etat et le surplus, éventuel, de recettes sera versé intégralement aux établissements sociaux et médico-sociaux qui reçoivent les blessés de la route.

Nous ne pouvons nous résoudre à voir chaque année depuis 2014 le nombre de morts sur les routes augmenter, les derniers chiffres de février 2018 sont là pour le rappeler une fois encore puisqu'ils entérinent une hausse de +5,9% par rapport au mois de février 2017.

Enfin, cette mesure n'est en rien incompatible avec les propositions que vous formulez, de réparation et d'entretien du réseau routier et d'aménagement des zones dangereuses comme de sensibilisation aux situations à risques ou de prévention à la sécurité routière.

L'action du Gouvernement et vos demandes me semblent au contraire tout à fait complémentaires et je sais pouvoir compter sur votre détermination à œuvrer pour changer les comportements au volant et ainsi améliorer la sécurité sur les routes de notre pays.

Je vous renouvelle, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués et les meilleurs.



Cyrille Isaac-Sibille